

# COMMUNE D'ORSAY

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

### SEANCE DU 29 AVRIL 2024

---

**Etaient présents :** Anne-Charlotte Bénichou, Présidente, Kaouthar Benameur, Pierre Bertiaux, Alain Cano, Elisabeth Caux, Martine Charvin, Pierre Chazan, Pierrick Courilleau, Albert Da Silva, Caroline Danhiez-Caillot, Rémi Darmon, Elisabeth De Lavergne, Mireille Delafaix, Elisabeth Delamoye, Marie-Pierre Digard, Philippe Escande, Frédéric Henriot, Théo Lazuech, Christophe Le Forestier, Louis Leroy, Eric Lucas, Alexis Midol-Monnet, Didier Missenard, Claudie Mory, Yann Ombrello, David Saussol, Eliane Sauteron, Michèle Viala, Ariane Wachthausen.

**Absents excusés représentés :**

Abdelhamid Mellouk  
Véronique France-Tarif  
Laurent Rémy  
Patrick Villette

Pouvoir à Anne-Charlotte Bénichou  
Pouvoir à Rémi Darmon  
Pouvoir à Eric Lucas  
Pouvoir à Christophe Le Forestier

**Absents : //**

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents à 19h30 : 29  
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Madame Anne-Charlotte Bénichou, Présidente de séance ouvre la séance du conseil municipal.

Marie-Pierre Digard est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

### 2024-31 – ELECTION DU MAIRE

**Le Conseil Municipal d'Orsay,**

**Vu** le Code électoral,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-7 et suivants,

**Vu** la démission de Monsieur David Ros de ses fonctions de Maire et de conseiller municipal de la ville d'Orsay en date du 18 avril 2024,

**Considérant** qu'il convient de ce fait, de procéder à l'élection du nouveau Maire,

**Considérant** que cette élection doit respecter le scrutin secret proportionnel à la majorité absolue,

**Considérant** que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la **majorité relative**.  
En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après appel à candidature, 2 candidats se sont déclarés  
Il est procédé au vote au scrutin secret.

**Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :**

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 33
- Bulletins blancs	: 0
- Bulletins nuls	: 1
- Suffrages exprimés	: 32
- Majorité absolue	: 17

Ont obtenu :

- Monsieur Rémi Darmon : 25 voix
- Monsieur Louis Leroy : 7 voix

Monsieur Rémi Darmon ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et immédiatement installé.

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la transmission en Préfecture le 10 6 MAI 2024  
et de la publication le

Rémi DARMON  
Maire d'Orsay

10 6 MAI 2024



*[Handwritten signature in black ink over the official stamp]*